

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Montpellier, le 25 septembre 2024

ASSURANCE EMPRUNTEUR IMMOBILIER : LA BANQUE POPULAIRE DU SUD INNOVE EN PROPOSANT A SES CLIENTS DONT LES ENFANTS SONT TOUCHES PAR LA MALADIE OU EN SITUATION DE HANDICAP UNE GARANTIE « AIDE A LA FAMILLE »

Les clients de la Banque Populaire du Sud pourront bénéficier de la garantie « Aide à la famille » désormais incluse dans les nouveaux contrats d'assurance emprunteur immobilier de BPCE Assurances coassurés avec CNP Assurances. Cette garantie vise à soutenir financièrement les parents dont les enfants sont touchés par la maladie ou sont en situation de handicap. Elle permet de prendre en charge jusqu'à 50 % de la mensualité du prêt immobilier sur une période pouvant atteindre 28 mois. Cette couverture supplémentaire sera proposée sans surcoût.

Chaque année en France, des milliers d'enfants et leurs familles sont affectés par la maladie, le handicap ou un accident grave. La nouvelle garantie « Aide à la famille » est destinée aux parents contraints de cesser leur activité professionnelle pour assister leur enfant et bénéficiant de l'Allocation journalière de présence parentale (AJPP) versée par la Caisse d'allocations familiales. Elle prendra en charge, pendant une période de 14 mois renouvelable une fois, 50 % du montant de la mensualité du prêt dans la limite de 4 000 euros à hauteur de la quotité souscrite (pourcentage du capital de l'emprunt couvert).

BPCE Assurances, l'assureur des Banques Populaires, est l'un des tout premiers acteurs majeurs du secteur en France à proposer un contrat d'assurance emprunteur ayant une couverture aussi large et complète.

La garantie « Aide à la famille » s'intègre totalement dans la stratégie des Banques Populaires en matière de protection de la famille.

« Grâce à notre nouvelle garantie « Aide à la famille », nous sommes fiers d'offrir un soutien aux familles en difficulté, illustrant nos valeurs coopératives de solidarité. En étant parmi les premiers à proposer une couverture aussi complète, nous témoignons de notre volonté d'innover pour répondre efficacement à leurs attentes. » - **Céline Andro-Lemerrier Directrice du développement - marchés de proximité – Banque Populaire du Sud**

A propos de Banque Populaire du Sud

La Banque Populaire du Sud (associée à ses 3 maisons la Banque Dupuy, de Parseval, la Banque Marze et le Crédit Maritime Méditerranée) est une entreprise régionale coopérative présente dans 9 départements essentiellement dans le sud de l'Occitanie. 1ère Banque des entreprises, elle compte 580 000 clients, 227 000 sociétaires et 2 200 collaborateurs déployés sur plus de 250 agences généralistes, centres d'affaires dédiés aux entreprises et agences spécialisées : étudiants / enseignants, fonction publique, professions libérales, agriculture, clientèle patrimoniale, sportifs de haut niveau, ainsi que des équipes support basées sur les sites régionaux de Perpignan, Montpellier, Sète et Nîmes. Acteur majeur dans la transition énergétique sur son territoire, la Banque Populaire du Sud a lancé en 2023 la Banque de la Transition Énergétique par la Banque Populaire du Sud.
<https://www.banquepopulaire.fr/sud/>

CONTACTS PRESSE - Direction Communication Banque Populaire du Sud

Laurence Beaufort / 06 62 72 96 23 / laurence.beaufort@groupebps.fr
Elisabeth Bonnafoux-Soubra / 06 20 30 08 38 / elisabeth.bonnafoux@groupebps.fr